

Stationnement : Paris rappelle l'un de ses délégués à ses obligations

Mi-février, la Ville de Paris a rappelé à ses obligations Streeteo, l'une des entreprises en charge du contrôle du stationnement payant, en raison de soupçons portant sur la réalité des contrôles effectués sur le terrain. La situation est rentrée dans l'ordre depuis le 22 février.

Après un premier bilan du contrôle du stationnement payant, fin janvier, la Ville de Paris a constaté que les relevés des contrôles effectués par l'entreprise Streeteo faisaient état d'un taux anormalement élevé de véhicules exemptés du paiement du stationnement (carte d'invalidité, etc). La Ville de Paris s'est immédiatement inquiétée de cette situation auprès de l'entreprise.

Quelques jours plus tard, la Ville de Paris a pris connaissance d'une vidéo qui laissaient entendre que des salariés de cette même entreprise réalisaient des contrôles fictifs, depuis leur bureau, en désactivant la géolocalisation de leur matériel et en utilisant des listes « type » de plaques minéralogiques. Bien qu'aucun automobiliste n'ait été verbalisé à tort – cette pratique ne donnant lieu à aucune amende - la Ville de Paris a tenu à convoquer immédiatement Streeteo pour leur demander des explications.

A la suite de ce rendez-vous, les dirigeants de Streeteo ont diligenté une enquête interne, qui a confirmé un dysfonctionnement. Ils y ont mis totalement un terme dès le 22 février, tout en engageant des mesures disciplinaires à l'égard du cadre qui en était à l'origine.

Afin de lever définitivement toute ambiguïté, la Ville de Paris a précisé à l'entreprise qu'elle ne tiendrait compte que des contrôles effectués avec un matériel géolocalisé, qui démontre que l'agent verbalisateur se trouve bien dans la rue indiquée et qu'elle appliquerait des pénalités financières à l'entreprise Streeteo pour tout contrôle non géolocalisé.

La Ville de Paris a aujourd'hui toutes les garanties que le contrôle du stationnement dans la capitale est effectué avec sérieux et professionnalisme, dans l'intérêt des Parisiens et de l'ensemble des automobilistes.

Contact presse : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61